

Modèles culturels et habitat. Études de cas à Dakar

Annick Osmont

Volume 4, numéro 1, 1980

Problèmes urbains

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/000950ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/000950ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (imprimé)

1703-7921 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Osmont, A. (1980). Modèles culturels et habitat. Études de cas à Dakar. *Anthropologie et Sociétés*, 4(1), 97–114. <https://doi.org/10.7202/000950ar>

MODÈLES CULTURELS ET HABITAT

étude de cas à Dakar

Annick Osmont



Depuis les années 50, on assiste en Afrique à une très forte poussée de l'urbanisation au cours de laquelle les problèmes du logement ont revêtu une acuité particulièrement dramatique, nécessitant l'intervention des pouvoirs publics sous diverses formes, notamment la production de logements économiques, programmés et planifiés. Ainsi au Sénégal, l'État a produit en quelque 20 ans à peu près 25 000 logements sociaux, par l'intermédiaire de deux promoteurs publics, l'office d'H.L.M. (habitations à loyers modérés) et la S.I.C.A.P. (Société immobilière du Cap Vert). Tout cela a commencé un peu avant et aussitôt après l'indépendance dans un contexte marqué par la dépendance étroite à l'égard de l'Europe, en ce qui concerne les financements et les techniques de réalisation d'opérations programmées. Mon propos ici n'est pas d'analyser une telle politique du logement, dans son ensemble, mais de proposer quelques réflexions quant à ses conséquences sur le mode de vie des citoyens africains.

J'avais eu l'occasion d'évoquer ce problème il y a quelques années lors de l'étude d'une Cité Coopérative de logement à Dakar¹. Cette occasion s'est renouvelée cette année, à la suite d'une demande formulée par le Centre de Création Industrielle (le CCI au Centre Georges Pompidou-Beaubourg), sur l'analyse des phénomènes d'acculturation dans et par l'habitat moderne, urbain, inspiré des modèles européens, et implanté en Afrique. Sous la responsabilité scientifique de G. Balandier, une recherche a donc mobilisé plus particulièrement deux membres du Centre d'Études africaines : G. Salem, géographe, et moi-même, avec la collaboration de participants extérieurs : S. Leprun, architecte, P. Canel, géographe et Ch. Girard, architecte.

¹ A. Osmont, « Une communauté en ville africaine — Les Castors de Dakar », Presses Universitaires de Grenoble, 1978.

La formulation de cette demande n'avait pas de quoi surprendre; en effet, dans un contexte où le transfert de modèles culturels, notamment dans le domaine de l'habitat, représente à coup sûr un enjeu économique important (la réalisation de gros programmes de logements), mais aussi un enjeu politique et social (l'intégration des masses urbaines dans un nouvel ordre social soumis aux sociétés européennes), l'analyse des mécanismes de ce transfert, et de son fonctionnement contradictoire ou non, représente un vaste champ de recherche dont l'intérêt est évident, d'autant plus que le mouvement d'urbanisation prend actuellement une ampleur impressionnante (7% de croissance annuelle pour Dakar). C'est notamment à propos de l'apparition d'un modèle d'habitat urbain de type européen que se pose le problème du passage d'un mode de vie à dominante agricole et rurale à un mode de vie à dominante industrielle et urbaine. Si les décalages apparaissent trop grands entre ce modèle spatial et le mode de vie, les risques de destabilisation économique, sociale et politique seront d'autant plus importants, et on peut se demander si la fonction d'intégration dévolue à l'habitat ne jouera pas alors un rôle inverse, de dislocation des structures sociales.

Il nous a donc été demandé de mener une enquête sur les processus de changement social à l'œuvre dans les pratiques de l'habitat à travers une étude de cas africains et notre choix s'est porté sur Dakar, qui ne posait pas de problème majeur de prise de connaissance pour les membres de l'équipe. Des problèmes plus importants sont apparus au moment de la recherche et de la formulation des hypothèses. En effet il est apparu rapidement, dans la demande du CCI, deux hypothèses que nous avons analysées de manière critique :

- à propos du transfert de modèles d'habitat des pays développés vers les pays sous-développés, le CCI parlait d'acculturation, ce qui supposerait que l'on considère l'habitat comme un facteur de changement social, ce que nous remettons en question.

- une hypothèse implicite découle de la précédente : en tant que facteur de changement social, l'habitat est destiné à médier l'accès à une culture considérée comme seule légitime, de valeur universelle, qui sera le fait de la civilisation urbaine européenne.

Un des effets essentiels attendus de cet accès au mode d'habitat européen, est le passage de la famille élargie à la famille nucléaire, débarrassée ainsi des « parasites » qui l'encombrent et l'empêchent d'accéder pleinement à la consommation urbaine, qu'il s'agisse de biens périssables ou de biens durables, notamment le mobilier, la maison.

Or, même pour un non spécialiste, la réalité observée est bien différente. Aussi nos recherches antérieures effectuées en milieu urbain africain nous ont-elles permis de re-formuler le sujet et d'arriver à l'hypothèse suivante : l'habitat comme tel n'est pas facteur de changement social, c'est le processus social spatialisé dans l'habitat qui est facteur de changement social, et qui

apparaît d'une part dans ce qu'on peut appeler le modèle culturel, et au niveau des pratiques sociales de ce modèle, c'est-à-dire les modes de vie. Les décalages observés entre ces deux niveaux apparaîtront alors comme des contradictions entre les tenants du modèle culturel et ceux qui le pratiquent. Il s'agit de contradictions d'origine sociale, et non de dysfonctions entre une forme et un contenu.

En fonction de l'objet de la recherche et de l'hypothèse à vérifier, la démarche anthropologique nous est apparue la plus appropriée. En effet la recherche des dynamismes à l'œuvre dans des processus de changement social sera particulièrement fructueuse si on s'attache à l'observation en profondeur de plusieurs cas, représentant des situations différentes au sein de la société urbaine. Or ce type d'observation implique que les cas retenus soient de taille restreinte pour permettre l'observation directe des pratiques sociales à l'œuvre dans l'habitat, et les décalages entre la pratique et le discours, ou encore les décalages entre la norme définie dans le modèle culturel et codifiée dans le modèle spatial, et l'usage social de cet espace. Le repérage de pratiques relativement autonomes par rapport au système codifié produit par l'ensemble de la société ne saurait être fait de manière satisfaisante par la mise en œuvre d'une enquête par questionnaire.

L'enquête s'est déroulée sur le terrain pendant une période de deux mois.

Une vingtaine d'observations ont été menées, sur trois grandes catégories d'habitat urbain :

- un type se référant à un modèle nettement européen : des logements HLM ou assimilés, généralement habités par des fonctionnaires et des cadres, supérieurs ou moyens. Cet habitat est planifié, programmé.
- un type considéré comme « traditionnel », en concession, très proche du modèle villageois, alors même que les occupations économiques des habitants sont urbaines. Il s'agit d'un habitat généralement auto-construit.
- un type intermédiaire, plus ou moins auto-construit également, qui représente un compromis entre un modèle européen et le modèle « traditionnel ». Il nous a été donné d'observer un exemple privilégié de ce type, que nous désignons ici comme « la maison de Mamadou », petit entrepreneur du bâtiment.

L'observation a été autant que possible participante, se déroulant à différents moments de la journée et de la semaine. En même temps que se dégageait l'histoire des familles (arbre généalogique, résidents successifs) on a procédé à une reconstitution de l'histoire du logement ou de la concession (étapes de construction, transformations apportées) et à une analyse de son organisation et de son fonctionnement (répartition des occupants, densité d'occupation, localisation des fonctions, mode d'occupation de l'espace). À l'aide d'entretiens, on a recherché l'origine et la mani-

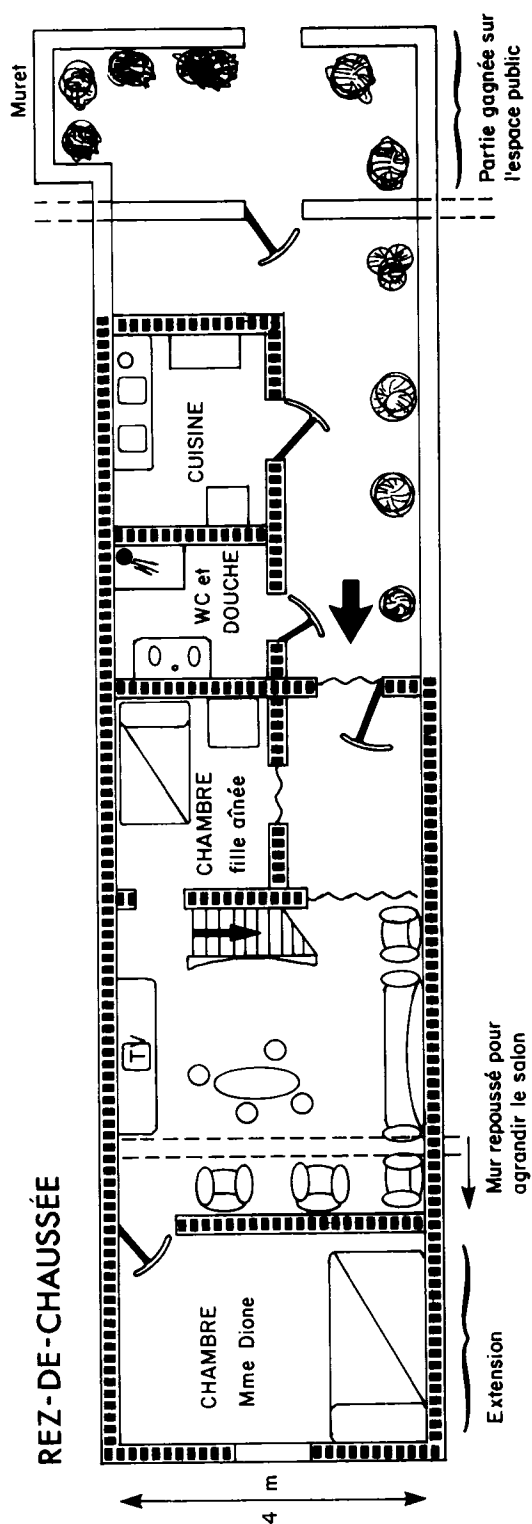
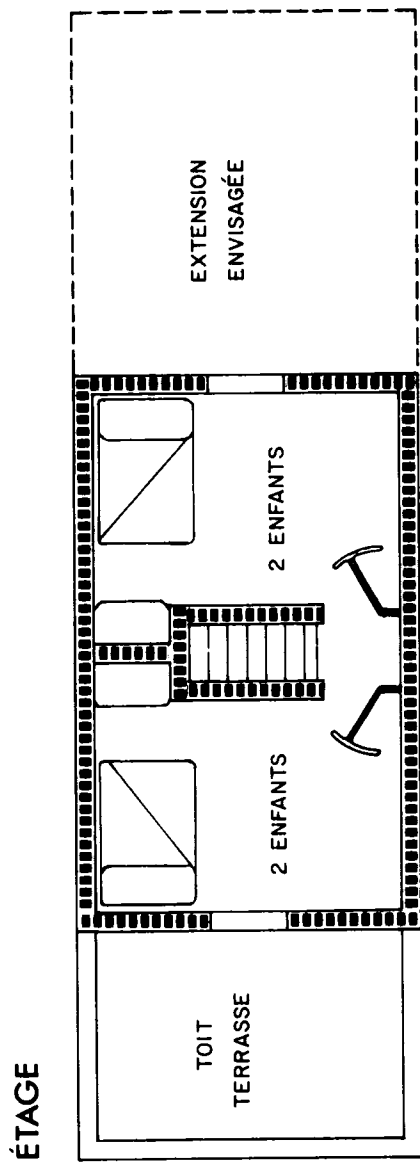


Figure 1
O.H.L.M. 1



festation des transformations apportées à l'espace habité, considérées comme le signe matérialisé des changements sociaux intervenus depuis le début de l'occupation du lieu de résidence. Quelques observations ponctuelles, à l'occasion de cérémonies familiales ou de fêtes religieuses, ont permis de compléter les données recueillies sur le fonctionnement quotidien de l'espace habité.

Par ailleurs des entretiens ont été réalisés auprès d'architectes et urbanistes travaillant à Dakar, et des documents divers ont été réunis (plans-types de logements, publicités immobilières, dossiers de demandes de transformation de maisons, dossier de presse, etc...).

Dans le cadre d'un article il n'est pas possible de rendre compte de manière détaillée de la masse d'informations recueillies au cours de l'enquête. Au surplus leur mise en forme n'est pas achevée à ce jour. En outre l'expression graphique des données est très importante dans une telle étude. À titre d'exemple, et pour donner une visualisation sommaire des phénomènes observés, j'ai retenu ici trois cas :

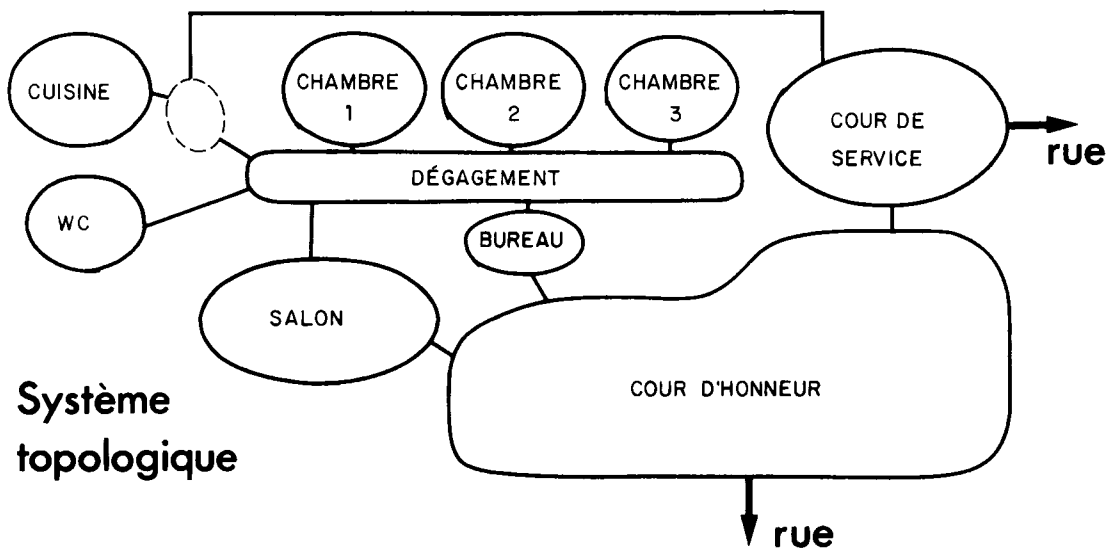
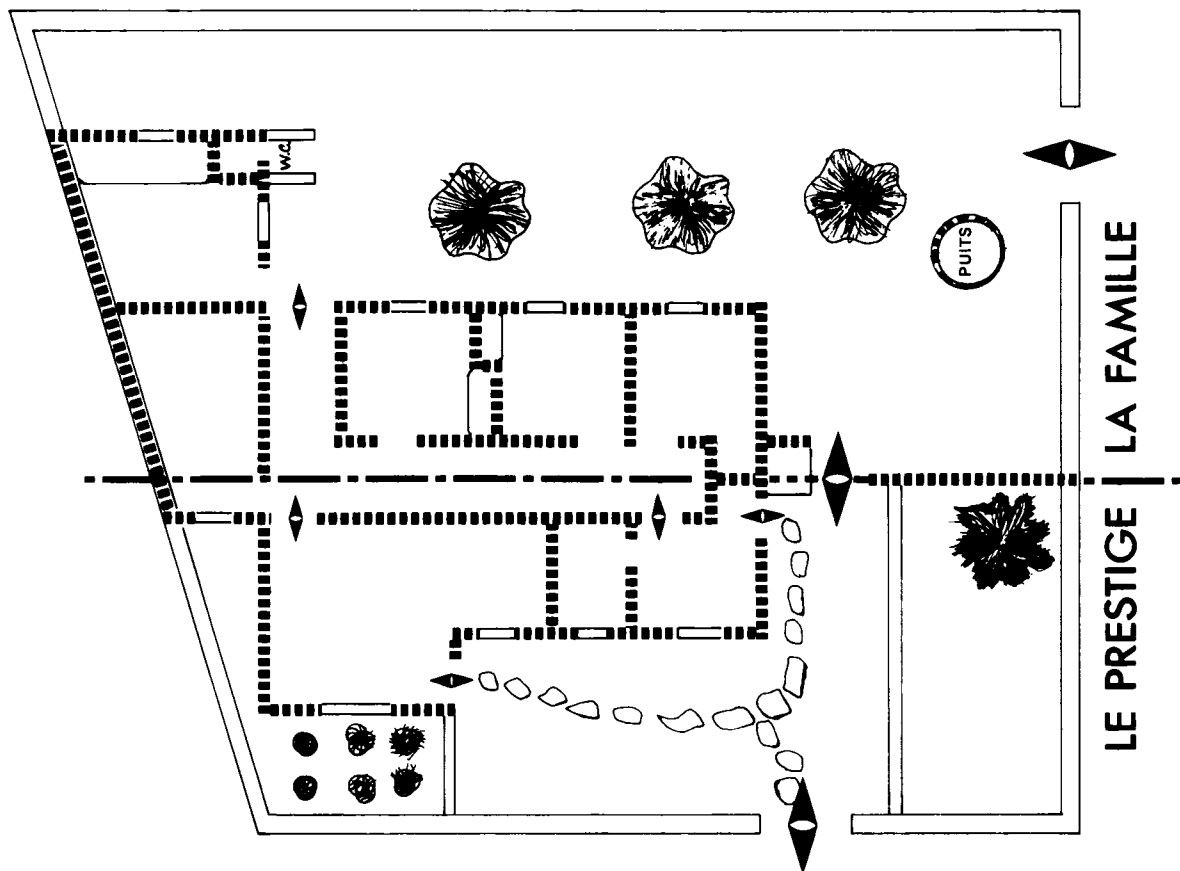
- Une concession à Rufisque, qui regroupe un segment de patri-lignage autour d'un chef de famille, fils du fondateur de la concession. Les traits dominants de ce groupe sont, schématiquement : une urbanisation remontant à un siècle, des activités urbaines, salariées et non salariées pour les hommes, structure polygamique et musulmane de la famille, généralisation de la scolarisation des enfants, au total un groupe fonctionnel important : une cinquantaine de personnes, qui n'habitent pas tous là de manière permanente.

- Une maison HLM de type courant, habitée par la seconde épouse d'un haut fonctionnaire. Elle-même est salariée, et mère de 5 enfants. Son époux, domicilié chez sa 1^{ère} épouse, la « visite » régulièrement, et au moins pendant le week-end. Elle-même vit en étroite relation avec ses parents, qui ont des domiciles séparés dans le voisinage (fig. 1).

- Une maison dont la construction s'achève à Rufisque qui symbolise une sorte de dualisme entre un modèle européen et un modèle africain. Le propriétaire, Mamadou, est un petit entrepreneur de construction. Il est polygame, reste très attaché à une forme de vie « traditionnelle » mais a affiché son modernisme dans la moitié européenne de sa maison pour donner confiance à ses clients. Il s'est inspiré alors d'un modèle de villa réalisé actuellement à Dakar par un entrepreneur européen (fig. 2).

Nous avons rencontré, on le voit, une grande variété de situation. Ce qui nous a conduits à une certaine prudence dans l'interprétation en termes de modèles culturels et d'acculturation, qui tendent à une dichotomie explicite ou implicite, autour de deux pôles : l'europpéen « moderne », l'africain « traditionnel ».

Figure 2



**Système
topologique**

▣ Des modèles et des habitus

Plutôt que de parler de modèles, il nous a paru plus fécond de nous référer à ce que P. Bourdieu appelle l'« habitus »² et qu'il définit comme des « systèmes de dispositions durables, structures structurées prédisposées à fonctionner comme structures structurantes, c'est-à-dire en tant que principes de génération et de structuration de pratiques et de représentations ». Dans une telle perspective, l'habitation peut alors être considérée comme le support des pratiques et des représentations engendrées par les habitus, comme un reflet, une expression spatiale de ces habitus, donc forcément cristallisée elle-même.

Parmi les habitus structurant la pratique de l'espace habité, on pourrait signaler dans notre cas :

– *Les règles qui régissent l'accueil des étrangers* – Dans un entretien, un jeune architecte sénégalais montre les changements intervenus : « Le salon négro-africain, comment je l'interprète aujourd'hui ? ... Chacun a une culture à présenter à l'extérieur ... Au début les femmes se levaient le matin pour balayer devant chez elles. Il fallait bien nettoyer devant sa porte, c'était ça l'accueil, aller dans une maison, retrouver les traces du balai sur le sol, c'était l'accueil, c'était propre. Maintenant l'État, la Municipalité prennent en charge la voirie, les résidus, et la ménagère n'a plus à le faire. Alors il faut trouver un autre modèle : c'est le salon négro-africain, avec ses fauteuils et sa table basse ».

– *La pratique des repas* – De manière usuelle, elle implique la séparation des sexes. Le repas est organisé à partir d'un seul plat que l'on consomme assis par terre autour d'une bassine plus ou moins grande, en des lieux variables de la maison ou de la cour selon le sexe des participants, leur degré de parenté, la qualité des invités, et selon la saison. Cette pratique va de pair avec un ensemble de représentations, code de politesse.

– *Les pratiques et les représentations concernant l'éducation des enfants* – Un de nos interlocuteurs raconte : « Dans la tradition, l'aire de jeux des enfants ce n'était pas la maison. Un enfant qui restait à la maison était voué à l'échec. On avait l'éducation à l'extérieur. Il fallait se confronter à sa classe d'âge pour se définir. Il fallait apprendre la lutte, à jouer au football. On avait des luttes arbitrées par les anciens, là on voit que la boucle se referme : Les anciens étaient avec les tout-petits... Aujourd'hui il faut que l'enfant ait son espace, son coin dans la cour ou dans la maison... C'est un autre problème ». En fait, malgré les changements introduits par la scolarisation, l'enfant est encore à tout le monde, il évolue dans un groupe familial large (d'où sa grande mobilité résidentielle en ville), il ne doit donc pas être isolé au sein du couple dans l'habitation.

² Cf. P. Bourdieu, « Esquisse d'une théorie de la pratique », Paris, Éd. de Minuit.

Ce ne sont que quelques exemples parmi beaucoup d'autres. Suivant toujours le cadre explicatif proposé par P. Bourdieu, on observe qu'en fonction de la « Conjoncture », qu'il définit comme « une relation dialectique entre habitus et conditions objectives d'une situation donnée », il peut y avoir discordance entre un habitus et ces conditions objectives, et impossible ajustement dans la « conjoncture ». Des situations contradictoires peuvent se révéler. Ou bien la relation dialectique évolue de manière positive, et débouche sur un compromis. Un exemple là encore : Je suis l'invitée, européenne, d'un chef de famille musulman, en sa maison de Dakar. Le code de politesse voudrait que je mange avec les femmes, mais mon hôte connaît le code de politesse européen. La conjoncture apparaîtra comme suit : je prendrai le repas avec le maître de maison et les hommes présents, sans les femmes, assis par terre autour d'une bassine. Si je suis moi-même accompagnée d'européens inconnus dans la maison, nous mangerons assis à table, avec des couverts. C'est donc un compromis, variable en fonction de la conjoncture : l'habitus « prendre un repas avec des invités », aura été modifié en fonction des conditions objectives de la situation.

Parmi les conditions objectives susceptibles de modifier les habitus, il y a bien sûr les conditions économiques (possibilité ou non d'accéder aux produits de consommation importés), sociologiques (formes de sociabilité et de solidarité, mais aussi les modalités de la stratification sociale), religieuses (statut de la femme, des enfants, de la famille), idéologiques (le mode de vie urbain européen et le progrès). Toutes ces conditions donnent lieu à une multiplicité de situations qui apparaissent dans des pratiques de l'espace forcément spécifiques comme autant de réponses à des situations le plus souvent discordantes.

▣ L'architecte — Les modèles et leur usage pratique

Le problème se complique lorsqu'intervient la médiation de l'architecte dans la production en série du logement en ville. En effet c'est là véritablement qu'on peut parler de modèle, au sens d'une extériorité, voulue d'ailleurs pour des raisons économiques, politiques, idéologiques, qui cherche à s'imposer à l'ensemble des citoyens. L'architecte, à partir de sa propre expérience résidentielle, elle-même modifiée par sa formation et ses observations, produit un schéma d'organisation spatiale, image des habitus moyens, cadre futur de l'expérience résidentielle des bénéficiaires de cette production.

Dans les faits, bien sûr, l'habitat programmé réalisé à Dakar ne traduit pas un modèle européen schématique. Il représente lui-même un compromis. Les architectes ont largement retenu quelques uns des habitus africains : la forme de l'habitation est le plus souvent la maison uni-familiale, installée sur une parcelle ménageant une cour arrière où peuvent prendre place les activités domestiques, et une partie de la vie quotidienne, notamment les

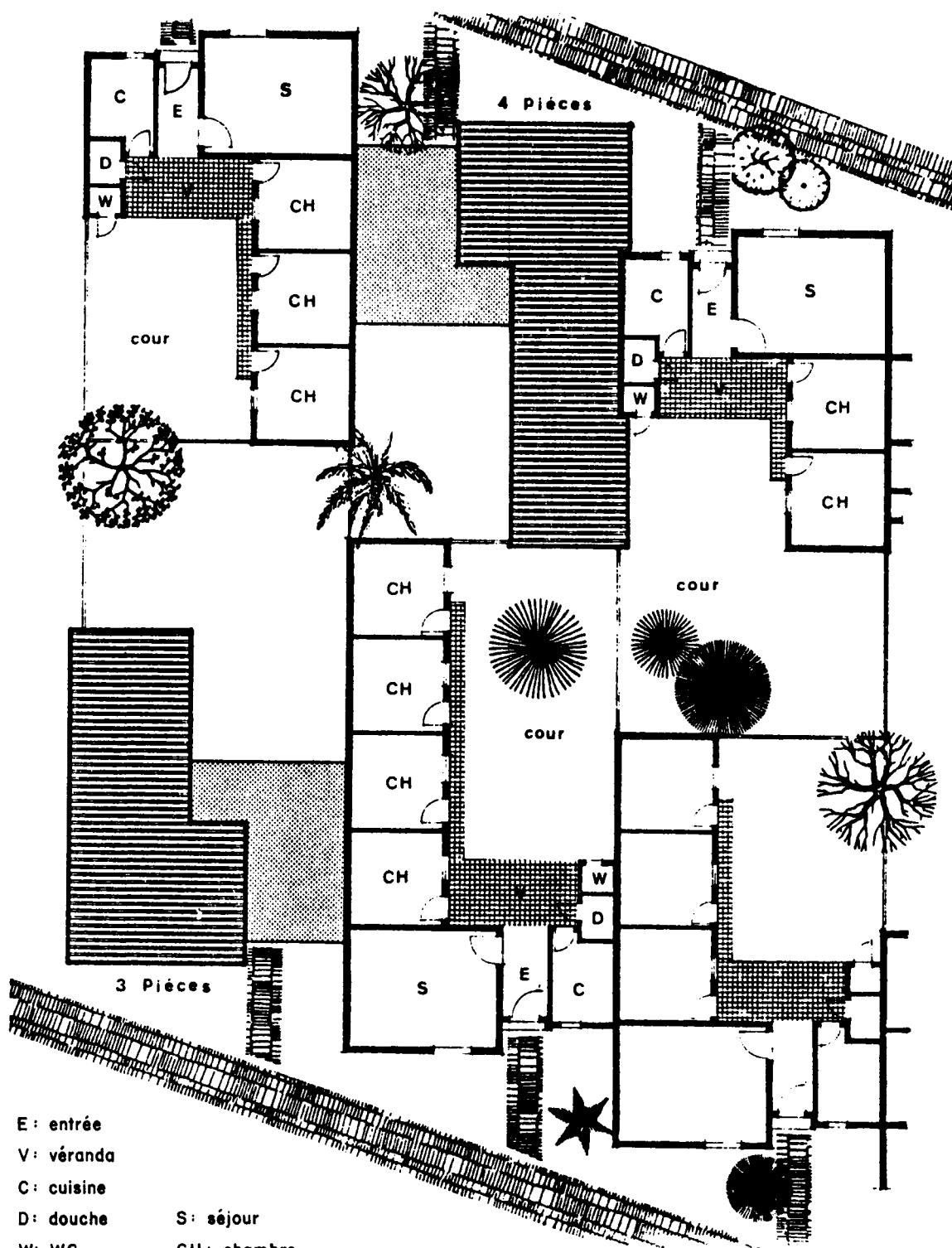
repas, et même l'accueil des parents et amis. Mais on a aussi prévu une affectation précise des pièces, la cuisine et la salle d'eau sont généralement proposées dans le même bloc de construction que les pièces, et souvent un petit jardin d'agrément devant la maison met une incontestable note européenne (cf. fig. 3 et 4, plans courants de maisons HLM et SICAP).

Parce qu'elles sont répétées en série, ces formes d'organisation spatiale deviennent des modèles, projetés par les architectes. En tant que tels, ces modèles assument alors partiellement un rôle idéologique, en fournissant l'image de ce que doit être la vie du citadin. Et bien souvent les intéressés eux-mêmes considèrent ainsi le modèle. Nous avons pu le constater dans la plupart des maisons visitées : c'est généralement le salon qui concentre la fonction idéologique. Il est parfois tellement plein d'objets et de meubles qu'il devient impraticable, sauf à être lui-même un objet, dont la fonction signe est évidente, puisque l'essentiel de la vie familiale se passe ailleurs, dans les chambres et dans la cour. Il y a de cette manière, une mise en conformité idéologique avec la partie « européenne » de la maison : une fois en règle avec le modèle, une fois affichés les signes, les habitants peuvent vaquer à leurs affaires quotidiennes.

Il s'agit là, d'une certaine manière, d'une adaptation au logement puisque l'habitant a incorporé cette extériorité nouvelle, il a inventé une pratique de l'espace qui à son tour restructure ses habits. De ce point de vue, nous avons pu en effet dans notre enquête observer un certain nombre de transformations. La plus importante sans doute, car elle a un caractère structurel évident, est la tendance marquée dans les cas (les plus nombreux) où est pratiquée la polygamie, à installer chaque épouse dans un domicile séparé. En effet la maison de type villa sur une parcelle se prête moins bien que la concession à l'installation de la famille polygame. La villa représente un tout, fonctionnel seulement pour la famille conjugale. Il faut pour installer une autre épouse, construire un autre ensemble qui devra comprendre les mêmes éléments : séjour, chambres, cuisine, douche. Il est souvent impossible de réaliser une telle construction, la cour arrière n'ayant pas la surface nécessaire, et le bâtiment d'origine ne pouvant supporter la réalisation d'un étage complet ou partiel. Par ailleurs les femmes de plus en plus semblent préférer le domicile séparé, qui préserve leur intimité, leur donne une certaine autonomie dans la vie quotidienne, et rend moins lourdes pour elles les charges domestiques, puisque dans la concession l'épouse visitée par son mari doit faire la cuisine pour l'ensemble des résidents, ce qui représente souvent une trentaine de personnes, même en ville.

Le problème est de savoir à quoi renvoie ce choix urbain : va-t-on, comme le dit Paw, vers une matri-localité matri-linéaire, assortie d'une idéologie patri-linéaire et patriarcale ? En fait il semble bien qu'on ait une double pratique sociale, qui apparaît lorsqu'on raisonne en termes de pratiques sociales/situations sociales, et non en termes de culture/structure : l'une est patrilinéaire (le chef de famille est le lien entre les unités dispersées),

Figure 3: PLAN TYPE 04.A



E: entrée

V: véranda

C: cuisine

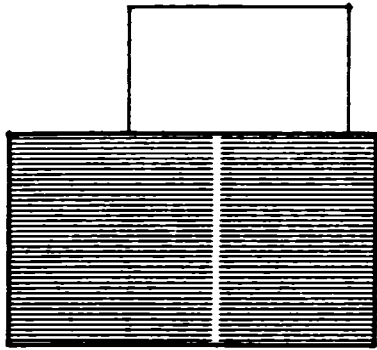
D: douche

W: WC

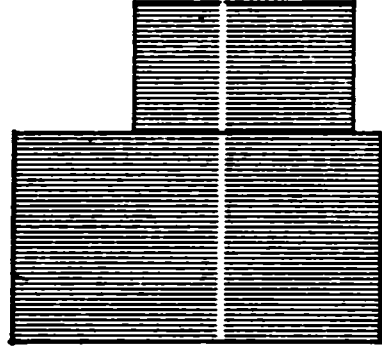
S: séjour

CH: chambre

ÉCHELLE: 1:200^e



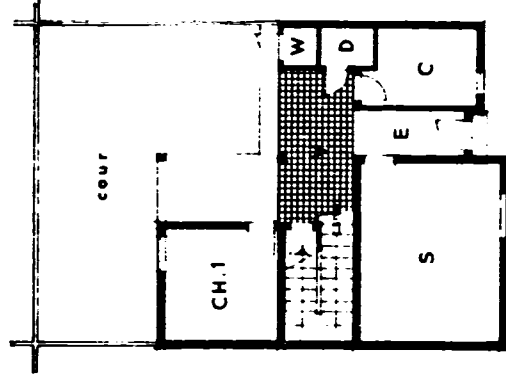
TOITURE TYPE B



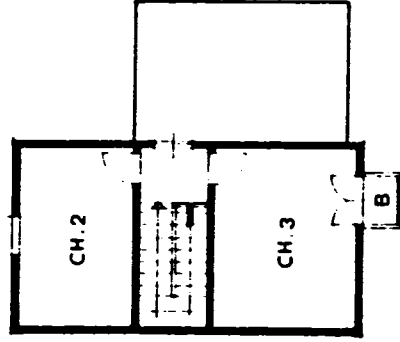
TOITURE TYPE C

Figure 4
Logements économiques
Type 07

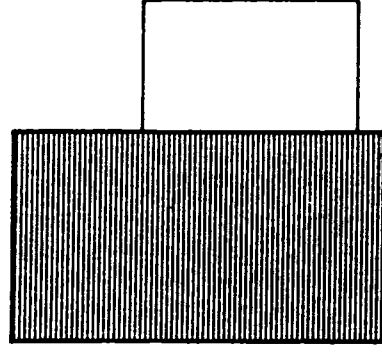
E : entrée	W : WC
V : véranda	S : séjour
C : cuisine	CH : chambre
D : douche	B : balcon



REZ-DE-CHAUSSÉE



ÉTAGE



TOITURE TYPE A

l'autre est matri-linéaire et matrilocale, et chacune a ses représentations, normes, valeurs, mais aussi son système de relations sociales, interpersonnelles et de parenté.

Est-ce la forme d'habitat moderne qui explique cette évolution ? Si tel était le cas, on verrait dominer un modèle monogame de type européen, à double filiation et viri-local, tendant vers la famille conjugale. Ce n'est pas ce qu'on constate, et il faut chercher l'explication de cela dans la situation de transition de l'ensemble de la société : la faiblesse des revenus familiaux dans un environnement de consommation (la ville) très coûteux, le grand nombre d'enfants, le petit nombre d'actifs par rapport aux inactifs, l'incertitude constante qui pèse sur l'emploi, la faiblesse de la protection sociale, toutes ces conditions rendent nécessaire le maintien en ville de structures familiales fortes comme support idéologique et fonctionnel : fonctionnel, car le groupe familial est un amortisseur, à la fois Caisse de Sécurité Sociale, ou société de crédit mutuel ; le niveau idéologique découlant du fonctionnel, constitue le nécessaire ciment des relations entre les individus.

Quoi qu'il en soit, on constate à travers ce seul exemple que les transformations du mode de vie ont une origine sociale, qui se retrouve après dans l'organisation de l'espace. On pourrait ainsi répéter la même analyse pour les différentes manifestations de la vie quotidienne, et on constaterait que l'adhésion aux modèles européens, culturels et spatiaux, traduit une identification volontariste à des groupes sociaux précis. Or pour que cette adhésion passe du rêve ou de l'imaginaire (elle est alors idéologique) à la réalité, il faut disposer de moyens matériels plus ou moins importants. On peut ainsi observer un dégradé allant des couches les plus aisées aux couches les plus pauvres, allant de la villa la plus européanisée à la concession la plus traditionnelle, du salon le plus rempli au salon le plus vide. Il y a donc des transformations sociales incontestables, qui se répercutent dans l'organisation de l'espace, avec, répétons-le, une multiplicité de situations déterminées par de nombreux facteurs. On ne saurait donc supposer un effet mécanique simple liant le mode d'organisation de l'espace habité et la pratique de cet espace.

En fait, s'agissant toujours de modèles proposés plus ou moins de l'extérieur et plus ou moins « adaptés » par l'architecte, ce que l'on constate le plus souvent est une série de transformations apportées au modèle par les utilisateurs. Celles-ci sont suffisamment abondantes pour que chacune des deux sociétés constructrices, OHLM et SICAP, aient un service spécial chargé d'examiner les demandes et de délivrer les autorisations. Dans ces bureaux nous avons donc pu systématiser à l'aide d'un examen des dossiers les observations faites sur le terrain.

Parmi les cas les plus fréquents, on relève :

- la construction d'une cuisine africaine non fermée dans la cour arrière.
- la construction d'une douche et d'un WC dans la cour.

Ces transformations correspondent au souci de donner aux activités domestiques un espace qui correspond davantage au mode de vie « traditionnel ».

- l'adjonction de chambres dans le fond de la parcelle, pour y mettre soit des locataires, soit des garçons de la famille, soit un autre noyau familial.
- la fermeture de la véranda, lorsqu'elle existe, pour agrandir le séjour dont elle dépend.

Ces transformations ont pour but de conquérir le maximum d'espace habité pour répondre à un besoin de densification (élargissement de la famille).

Il convient de noter que ces différentes transformations correspondent au maintien de traditions africaines de vie même en milieu urbain, qu'il s'agisse des modes de vie quotidiens, ou des structures familiales. Dans ce dernier cas, l'augmentation du nombre de personnes résidant plus ou moins ensemble correspond à une augmentation du niveau de vie de la (ou des) personne(s) qui assument habituellement la charge du groupe familial, soit par amélioration des revenus, soit par diminution des charges dans d'autres secteurs.

Sur ce dernier point, j'ai pu observer que pour des accédants à la propriété, la fin du remboursement du prêt immobilier correspond souvent à l'accès à la polygamie, donc à une augmentation rapide du nombre des enfants, et à la prise en charge (y compris l'hébergement) d'un nombre plus élevé de parents. Les chambres construites en fond de parcelle permettent alors d'absorber plus ou moins l'augmentation du nombre des habitants.

Un seul type de transformation entre dans une perspective moderniste : la construction d'un garage — Encore faut-il préciser qu'il sert bien souvent de lieu d'habitation pour un gardien, et de resserre.

Dans la très grande majorité des cas, il s'agit donc de rendre l'habitation conforme à un modèle urbain d'une famille étendue et étroitement solidaire, tel qu'il tend à se constituer, ou à se reconstituer, dès que les moyens matériels le permettent. Cette tendance est en tous cas la plus répandue parmi les couches populaires tendant vers les couches moyennes. Le but des transformations opérées est d'agrandir l'habitation autant qu'il est possible (nous avons des exemples où on est passé de 4 à 10 pièces par exemple), et lorsque ce n'est plus possible dans le même lieu, on assiste alors à une segmentation contrôlée du groupe familial en divers lieux, avec maintien de liens quasi-quotidiens.

À ce stade de l'analyse, il nous apparaît que l'utilisation de la notion de logement comme catégorie servant à repérer des unités sociales urbaines n'est plus pertinente, pas plus d'ailleurs que la famille, telle que nous la voyons fonctionner dans les pays industriels développés.

▣ Logement ou système résidentiel ?

À partir des observations réalisées il nous paraît finalement plus pertinent de parler des systèmes résidentiels, plutôt que d'un habitat constitué d'unités bien définies et isolées les unes des autres. Je veux dire par là que non seulement le logement, et par extension la maison ou la villa pris dans le sens du logement, ne représentent pas une catégorie d'analyse pertinente, mais plus profondément la résidence en un lieu fixe n'est pas non plus une catégorie pertinente des habitus citadins africains.

Il convient plutôt de parler de système résidentiel, constitué de plusieurs unités, logements, ou maisons, dans lequel vont d'ailleurs co-exister, de manière articulée et non plus en juxtaposition, des modèles spatiaux différents, occidentaux et africains, et à l'intérieur duquel va circuler un groupe familial relativement étendu, qui peut atteindre sans peine une bonne cinquantaine de personnes en ville. Circulation qui ne se fait pas au gré de la fantaisie des gens, mais en fonction de leur statut social : visite de l'époux à son épouse, enfants qui se déplacent pour motif scolaire, jeunes à la recherche d'un emploi, filles utilisées comme aides familiales, femmes récemment accouchées séjournant chez les parents.

Au niveau des représentations, on constate que *l'usage symbolique* ou idéologique de l'espace peut concerner aussi bien le modèle européen que le modèle africain : par exemple la cour d'honneur gazonnée, de type européen, est prévue pour une utilisation symbolique et idéologique (dans le but d'impressionner les futurs clients dans le cas d'un entrepreneur). Mais actuellement la case à toit de chaume prévue comme salon de thé dans la cour d'honneur, ou plus globalement la diffusion actuelle du modèle soudano-sahélien (façade en sable, formes rappelant l'architecture de Tombouctou ou Djeuné), représentent la référence symbolique à un modèle spatial africain, dont l'usage est également idéologique (pour affirmer une identité africaine).

Le problème est de savoir si *l'usage pratique* de l'espace concerne aussi bien le modèle européen que le modèle africain. Dans l'ensemble, l'espace européen est effectivement pratiqué pour des réceptions de prestige, à des fins ostentatoires : réception d'amis européens, de personnalités africaines (y compris le grand marabout) mais aussi réception de clients (dans le cas d'un petit entrepreneur), et donc visée économique, ou rapports de clientèle. L'espace européen peut aussi être délaissé, ce qui est encore une autre forme de pratique : on peut voir parfois le salon entièrement vidé de ses meubles,

installés dans la cour où la température est plus agréable. On peut voir également un salon si plein de meubles et d'objets qu'il devient un objet qu'on ne peut toucher, qu'on ne peut que regarder et contempler. De même « le gazon (devant la maison) c'est quelque chose de visuel qui donne un cachet, une marque économique au niveau social et là on voit que le Sénégal commence à se classifier » (= à se structurer en classes sociales)³. Il y a donc bien une pratique en plein ou en creux, de l'espace de type européen. Elle est le plus souvent intentionnelle, volontariste, souvent outrancière. On peut parler ici d'acculturation, au sens usuel du terme.

Mais le plus souvent l'usage pratique de l'espace européen va dans le sens d'une dénaturation de cet espace. Le cas le plus fréquent étant la déqualification des espaces : le salon devient la pièce à dormir pour les invités, ou les adolescents, la chambre des parents devient la chambre d'une épouse, où le chef de famille reçoit ses amis pour manger assis par terre, la chambre des jeunes garçons peut également servir de chambre pour les invités, ou de salle à manger. La polyvalence des usages reprend rapidement le dessus⁴, indifférente en partie à la qualification européenne ou africaine de tel ou tel espace. Plus globalement l'ensemble de la maison de type courant, de 3 pièces-cuisine, salle de bains, avec jardin devant et cour de service derrière, est dénaturée de la manière suivante : la véranda de devant est fermée, ôtant au jardin sa fonction de prolongement du séjour, ne lui laissant qu'une fonction d'accès aux piétons et à la voiture.

Dans la cour de service on voit apparaître des constructions supplémentaires, généralement une cuisine et une série de chambres, et elle prend alors une double fonction, de service, mais aussi d'accueil, devenant le champ de co-présence de la famille et des intimes. Il y a là un processus de mise en conformité d'un espace de type européen avec un mode de vie (habitus) africain en milieu urbain.

Peut-on dire alors qu'il existe un usage pratique de l'espace africain ? Il faut se référer pour cela à la catégorie que nous avons appelée habitat autoconstruit en concession, et qui traduit le mieux les habitus des couches modestes ou sous-moyennes de citadins : plusieurs constructions, réalisées progressivement souvent sur une longue période au gré des moyens financiers, se répartissent autour d'une concession, ménageant une cour plantée d'au moins un arbre, lieu stratégique de la maison, à la fois salon, champ de co-présence familial, aire de jeu des enfants, lieu de réunion, de réception les jours de cérémonie familiale. Les activités domestiques ne se déroulent généralement pas dans des lieux fermés qualifiés pour cela, mais dans des coins reculés de la cour, ou sous un auvent, ou dans les parties de la cour

³ Extrait de l'interview d'un jeune architecte sénégalais.

⁴ Dans une maison amie où co-existent « des espaces de type européen et de type africain, j'ai pris des repas dans six endroits différents et j'ai pu constater que cela ne représente pas la totalité des lieux où on prend les repas ».

situées derrière les constructions. La structure de consommation étant généralement regroupée autour de plusieurs foyers domestiques, soit en raison de la polygamie, soit de l'existence de la famille étendue, il existe autant de lieux pour faire la cuisine que de femmes chargées de la faire. Dans ce cas la polyvalence des lieux et des pièces est grande, ce qui ne veut pas dire inexistence d'un code de l'usage pratique des espaces : si je suis l'invitée de l'ensemble de la concession, je prendrai le repas avec les hommes du groupe familial dans la pièce-salon du bâtiment le plus récent, donc le plus confortable, où on aura transporté les fauteuils et nattes disponibles dans la concession; l'après-midi se passera sous l'arbre de la cour en conversations, jeux, repos, avec la participation de toute la famille, hommes et femmes, petits et grands. Si j'arrive à l'improviste, je dînerai avec le chef de famille dans la chambre de l'épouse qu'il visite ce jour-là et qui par conséquent est en charge de la cuisine, ou en son absence je serai reçue par sa sœur dans la chambre de celle-ci. Dans une telle concession, des pratiques traditionnelles peuvent se tenir sans problème : piler le mil dans la partie sablée de la cour, égorger le mouton dehors, faire la cuisine sur le fourneau malgache qui fonctionne au charbon de bois.

En fait ces différents usages, pratiques ou symboliques, de l'espace habité peuvent très bien co-exister dans un même système résidentiel. Nous en avons étudié un exemple significatif : pour un groupe familial dont nous avons recensé environ 200 membres, nous avons retenu un groupe plus restreint, constitué d'environ 50 personnes réunies en un segment de lignage. Pourquoi ce segment ? parce qu'il représente une unité de consommation, autour de 4 ou 5 salariés et un retraité et qu'ils se regroupent sur des intérêts économiques communs : spéculation foncière, financement collectif des études supérieures des jeunes, création d'une petite entreprise à base familiale, etc... Il existe donc des liens quasi-quotidiens, et donc une fréquentation elle aussi quasi quotidienne, entre les membres du groupe, d'autant plus qu'elle est évidemment nécessaire : les investissements réalisés ou en projet ne peuvent l'être que par une gestion aussi contrôlée et aussi communautaire que possible du groupe — La grande concession, située à Rufisque (25 km de Dakar), est donc au cœur du système : c'est là qu'habitent le chef de famille retraité, une épouse et plusieurs de ses enfants et petits-enfants — Sa seconde épouse habite dans une autre maison à Rufisque, de même qu'une de ses filles dont la concession a été rachetée par un de ses frères, au nom du groupe familial : elle est donc considérée comme faisant partie du système. Sur le plan symbolique et aussi pratique, ces différents lieux de résidence, auxquels on peut encore ajouter la maison d'une des épouses d'un fils, relèvent du modèle africain : ils sont situés dans le même quartier de Rufisque, sous le contrôle direct du groupe de la grande concession, et dans la dépendance économique de celui-ci. Mais il existe deux autres lieux faisant partie du système : la maison, sise à Dakar, du fils aîné du chef de famille et de sa première épouse, qui est une sorte d'annexe de la grande concession, et où co-existent, de manière codifiée, un modèle européen et un modèle africain. On y voit apparaître un salon, avec télé-

vision et frigidaire, un bureau où un neveu futur architecte reçoit des clients, une salle de bains avec baignoire. Enfin un frère cadet de celui de Dakar a construit à Rufisque une maison où sont représentés, en une dichotomie volontairement systématisée, presque caricaturale, le modèle européen et le modèle africain. Il doit quitter la grande concession pour habiter là, avec ses deux épouses et ses enfants (cf. la maison de Mamadou).

Même si les lieux d'habitation sont relativement éclatés dans l'espace, on peut parler malgré tout d'un système résidentiel, puisque les habitants de ces lieux ont entre eux des liens de parenté, des intérêts économiques au niveau de la production et de la consommation. La grande concession est l'espace stratégique qui symbolise la permanence du groupe en une structure se réclamant de la tradition africaine. Mais en même temps les membres de ce groupe sont confrontés à la modernité européenne, à travers les modèles de consommation, à travers l'expérience du travail salarié planifié. Pour affirmer son appartenance à une couche sociale en pleine ascension, lorsqu'on appartient à celle de notables traditionnels, il faut adopter, ou au moins faire comme si on adoptait, les modèles de la couche sociale supérieure : celle-ci empruntant les siens à l'Europe, il faudra se conformer à des modèles semblables. C'est sans doute ce qui explique un dualisme apparent dans cet exemple : la grande concession est maintenue en son état traditionnel, on pourrait dire avec soin. Ce groupe familial, qui a puisé toute sa légitimité et sa première assise dans le statut de guérisseur (activité ô combien traditionnelle) et de notable rufisquois, de fondateur du segment de lignage, a besoin de conserver cette légitimité de type traditionnel pour un temps encore, et la grande concession en est le lieu fonctionnel, mais aussi symbolique et idéologique. Dans les maisons plus récentes de cet ensemble à Dakar et à Rufisque, on voit apparaître les éléments de modèle européen qui correspondent à un usage pratique (par exemple la télévision est réellement regardée dans le salon, en présence de visiteurs), mais aussi à un usage idéologique (la salle de bains, construite depuis longtemps, n'est pas utilisée à cause de la baignoire : le Coran dit en effet qu'on ne peut se laver avec de l'eau qu'on a déjà sali). Dans le cas de Mamadou apparaît aussi un usage pédagogique du modèle européen : les femmes et les enfants jeunes seront cantonnés dans la partie africaine de la maison, et ne seront autorisés à pénétrer dans l'autre que s'ils ont appris (notamment les enfants) à utiliser ces espaces nouveaux : salon, salle à manger, bureau, et le gazon. De même les clients de Mamadou, petit entrepreneur de construction, pourront constater ce qu'il est capable de faire.

Chacun aménage ainsi les contradictions dans lesquelles il se trouve, et essaie d'articuler une tradition qui n'en est plus une avec une modernité plaquée de l'extérieur. Mais Mamadou n'est pas très sûr de pouvoir maintenir un usage différencié aussi tranché entre les deux parties de sa maison : va-t-il pouvoir maintenir une attribution univoque des différents lieux, empêcher une dénaturation de l'espace de type européen, et inversement une invasion de l'espace africain par des modèles et pratiques européens ?

Conclusion

La démarche ethnologique nous a donc permis d'appréhender une très grande diversité d'usages pratiques de l'espace. Autant de représentations s'attachent à l'habitat, les unes concordant avec les pratiques, les autres en contradiction avec elles. L'ensemble de ces observations, qui devrait bien sûr subir l'épreuve d'enquêtes comparatives avant qu'on procède à des généralisations plus importantes, révèle déjà, à ce stade de l'analyse, qu'on doit parler avec la plus grande prudence de modèles culturels en matière d'habitat, et plus encore s'il s'agit du transfert de modèles européens. De ce point de vue, le concept d'habitus nous paraît plus approprié pour rendre compte des phénomènes observés. Au surplus nous avons constaté que dans bien des cas les individus n'ont pas le choix entre tel ou tel modèle, et dépensent beaucoup d'imagination pour aménager les contradictions entre leurs aspirations, leurs habitudes et leurs possibilités matérielles. Ce sont autant de compromis constatés.

Cependant une telle enquête impose un retour à la méthode elle-même. Une constatation s'est en effet imposée avec évidence : des catégories telles que le logement, comme lieu de résidence fixe, et la famille, au sens de famille conjugale, ne sont pas pertinentes en Afrique, même en ville. Nous avons été amenés à parler plutôt de système résidentiel, et de groupe familial. C'est bien cette réalité-là que les architectes et autres planificateurs devraient prendre en compte, plutôt que de guetter le moment où des citoyens d'un autre monde voudront bien se plier à leurs modèles importés.